

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval surface coating FC180 A-component

FS2005

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 17-juil.-2014

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit

DeLaval surface coating FC180 A-component

Contient

Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700), 1,6-hexandiol-diglycidylether

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Liant

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

c/o DeLaval International AB

PO BOX 39

147 21 Tumba

Sweden

Tel + 46 08-530 66 000

Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval snc

Omega Parc Bat. 5

3 Bd Jean Moulin - CS40504

78997 Elancourt

France

Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent

Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG

Munchrutistrasse 2

6210 Sursee

Switzerland

Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:

112

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Serious Eye Damage / Eye Irritation	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Chronic 2. (H411)

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

Symbole(s) N - Dangereux pour l'environnement
Xi - Irritant

Phrases R

R43
R36/38
R51/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement Mentions de danger

ATTENTION
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Étiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole(s) N - Dangereux pour l'environnement
Xi - Irritant



Phrases R

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

EU Labeling

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant

Phrases S

S2 - Conserver hors de la portée des enfants

S24 - Éviter le contact avec la peau

S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés

Contient

Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700), 1,6-hexandiol-diglycidylether

2.3. Autres dangers

Aucun(e).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	500-033-5	25068-38-6	90 - 100	Xi; R36/38 R43 N; R51-53	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119456619-26
1,6-hexandiol-diglycidylether	240-260-4	16096-31-4	25 - 30	Xi;R36/38 R43 R52/53	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

contact oculaire

En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Ne pas utiliser de solvant ou de diluant. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Boire beaucoup d'eau. Boire ensuite du lait, si possible. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Inconfort gastro-intestinal.
Delayed Effects	Stéarates
Effets d'une surexposition	Provoque une irritation oculaire. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. Rougeur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau, Mousse, poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂)
Jet d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Advice for emergency responders

Porter des gants de protection Wear suitable eye/face protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.

Remarques générales en matière d'hygiène

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Conserver à température ambiante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection. écran facial. EN 166.
Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection. EN 340.
Protection des mains Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, EVAL, (EN 374), BTT > 480 min: Butyl or EVAL, 10 min < BTT < 480 min : Nitril
Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Cartridge A2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect pale, Jaune, transparent
Odeur Léger/légère
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété

pH Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition > 200 °C
point d'éclair 200 °C
Pression de vapeur < 0.0001 kPa
Hydrosolubilité Non miscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible
Température de décomposition > 200 °C
Viscosité ~ 1000 cP

Valeurs

Propriétés explosives Sans objet
Propriétés comburantes Sans objet

9.2. Autres informations

Densité 1.13 g/cm³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Reacts with amines.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires.

contact oculaire

PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE. Rougeur.

Contact avec la peau

Peut entraîner une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion

Inconfort gastro-intestinal.

DL50 orale

> 2000 Mg/kg (Rat) bisfenol A-diglycidyleter og homologer gj.molv. <700

> 5000 mg/kg (Rat) Product mix

= 2189 Mg/kg (Rat) 1,6-hexanedioldiglycidylether

DL50 cutanée

> 2000 Mg/kg (Rat) 1,6-hexanedioldiglycidylether

CL50 par inhalation

> 2000 Mg/kg (Rat) Bisfenol A-diglycidyleter og homologer gj.molv. <700

NOEC inhalation vapour > 0,035 mg/L (Rat - 4h) 1,6-hexanedioldiglycidylether

LC0 = 0,00001 ppm (Rat - 5 timer) bisfenol A-diglycidyleter og homologer gj.molv.<700

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	11400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
1,6-hexandioldiglycidylether	2189 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	

irritation

Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Corrosivité

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérrogènes

Stéarates.

Effets sur la reproduction

Stéarates

Effets sur le développement

Stéarates

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie

Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	> 100 mg/L (3h) EEC 9.4 mg/l (72h)	1.5 mg/l (96h) OECD 203		1.7 mg/l (48h) OECD 202
---	---------------------------------------	-------------------------	--	-------------------------

Daphnie = 1,7 mg/l (OECD 202 - 48h) Bisphenol-A-diglycidylether and homologues molw. <700
Poisson = 1,5 mg/l (OECD 203 - 96h) Bisphenol-A-diglycidylether and homologues molw. <700
Freshwater algae = 9,4 mg/L (72h) Bisphenol-A-diglycidylether and homologues molw. <700

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable
 = 5 (28 days - OECD 301F) Ingredient: Bisphenol A epoxy resin molw.<700

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Faible
 BCF = 31

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Stéarates

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées	Japan - Endocrine Disruptor Information
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	Group III Chemical		

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED 07 02 08

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU 3082
14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible
14.8 Informations supplémentaires EMS: F-A, S-F

ADR/RID

14.1 N° ONU 3082
14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales	274 335-601. Tunnel code E
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible
14.8 Informations supplémentaires	Hazard number 90
IATA/CAO	
14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible
14.8 Informations supplémentaires	-

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg.453/2010 That modify REACH

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation

17-juil.-2014

Remarque sur la révision

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité